ANALYS SANTÉ
Conseil et formation professionnelle

Le DUER : mode d'emploi

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) est obligatoire, tant dans son existence que dans son actualisation.
Le travail débute par une évaluation des risques, de manière participative, en associant les professionnels et, bien sûr, les instances concernées.
Le résultat de l'évaluation des risques professionnels comporte un inventaire des risques dans chaque unité de travail. La qualité de l'évaluation des risques permet une réflexion et un plan de travail sur les actions à mener, au regard des priorités. La qualité de ce travail est déterminante pour la sécurité des salariés ou agents concernés. Or, le temps consacré au DUER apparaît trop souvent soumis aux contraintes des actions quotidiennes.
Cette formation vise à faciliter le travail des acteurs en charge de l'évaluation des risques et du suivi des actions.

Objectifs

- Être en mesure d'inventorier et d'analyser les risques selon une méthode adaptée (fréquence, gravité, criticité)
- Être en mesure d'actualiser le document unique

Professionnels concernés

- Tout professionnel intéressé, directeur, chefs de service, membre du CHSCT, délégué du personnel

Méthode

- Évaluation des pratiques
- Acquisition et évaluation des connaissances et compétences
- Ateliers et/ou discussion

Programme

I. Cadre

- Obligations de l'employeur
- Principes de prévention
- Objectifs du DUER
- Périodicité
- Définition du périmètre et des outils
- Forme et type de document
- Outils de recueil d'informations
- Information et communication
- Conditions de la réussite
- Prévention des risques psychosociaux
- Prévention des AES

II. Zoom

- Selon les besoins

III. Démarche

- Préparation
- Évaluation des risques
- Définition d'un plan d'actions
- Adoption du DUER
- Suivi des actions

IV. Atelier(s)

- Selon les besoins

V. Évaluation – bilan

*Intra : 4 jours

Formateur-consultant

*Intra : 5 790 €

Sur mesure
nous contacter

ODPC habilité à dispenser des programmes de DPC

* Intra : formation dispensée sur site au sein de votre établissement - tarif hors frais de déplacement
Inter : formation inter-établissements dispensée hors site - date(s) : **www.analys-sante.fr/calendrier/**

Contact
Tél. : 02 97 84 65 87
Fax. : 02 97 84 22 08
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr